Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Promesse d'embauche - Accident !

Par SINDY25390

Bonjour,

Mon conjoint gendarme depuis 4 ans a obtenu son concours à la Police Municipale, puis obtention d'une promesse d'embauche à une mairie.

Son préavis se termine le 31 décembre 2011 à la Gendarmerie, il sera radié à cette même date.

Et signera son contrat définitif le 3 janvier 2012 à la Police (promesse d'embauche daté au 1er janvier 2012)

Le 30 décembre 2011 accident en sport d'hivers, résultat ligaments croisés arrachés (opération + convalescence 1 an)

La police remets en cause la promesse d'embauche et la Gendarmerie se cache derrière la radiation, quels sont nos droits, va t'il se retrouver sans emploi ????

Merci pour votre aide !

Sindy

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement